

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 25 (1917)

Heft: 1

Nachruf: Le Dr W. Sahli : secrétaire général de la Croix-Rouge suisse

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire		
	Page	Page
Le D ^r W. Sahli †	1	Nouvelles de l'activité des sociétés : Yverdon, samaritains ; La Chaux-de-Fonds, samaritains ; Neuchâtel, gardes-malades ; Lausanne, samaritaines
Croix-Rouge suisse. Extraits du rapport 1915	3	8
Notes d'une infirmière en Orient	6	
Emploi des timbres en franchise de port	7	

LE D^r W. SAHLI †

Secrétaire général de la Croix-Rouge suisse

La Croix-Rouge est en deuil. Elle a perdu le 15 novembre 1916 son plus actif, son plus énergique collaborateur, le D^r Walter Sahli, qui fut pendant près de 16 ans le pivot des œuvres de secourisme en Suisse.

Né en 1860, Walter Sahli étudia la médecine à Berne et à Lausanne; après quelques mois passés à l'étranger, le jeune docteur vint se fixer à Langenthal dans le canton de Berne, où il dirigea l'hôpital de district. Par son coup d'œil sûr, sa grande capacité de travail, son dévouement aux malades, il s'acquitta au bout de peu de temps une clientèle étendue qui venait de loin pour le consulter.

Mais son intérêt allait aussi, allait surtout à certaines œuvres d'utilité publique, à celles de la Croix-Rouge

en particulier. C'est la raison pour laquelle il se retira de la pratique médicale et revint à Berne où nous le trouvons, dès le printemps de l'année 1898, comme secrétaire de l'assistance sanitaire volontaire. La création de ce poste avait été demandée par les trois organisations s'occupant alors dans notre pays de l'assistance volontaire aux blessés et aux malades : la Société centrale de la Croix-Rouge suisse, l'Alliance des samaritains et la Société militaire sanitaire, appuyées par la Confédération.

C'est en qualité de secrétaire de ces œuvres philanthropique que le D^r Sahli déploya toute son activité.

La Croix-Rouge suisse lui doit sa réorganisation complète; le D^r Sahli

en a été réellement le réformateur. Parcourant le pays, donnant des conférences, recrutant des membres, fondant de nouvelles sections, s'occupant sans se lasser de l'organisation détaillée de cette œuvre en vue de la guerre, recherchant les moyens financiers propres à lui assurer une existence utile, le nouveau secrétaire général, aidé par son ami le colonel Murset — alors médecin en chef de l'armée — plaça la Croix-Rouge suisse sous l'égide du Département militaire fédéral.

Par son travail opiniâtre, il parvint en 1905 à lui obtenir des subventions fédérales annuelles, et c'est à son intervention que la Croix-Rouge suisse doit d'être devenue l'organe directeur de toute assistance volontaire dans notre pays. Doué d'un talent d'organisation extraordinaire, d'autant de sens pratique que juridique, et de connaissances générales étendues, le Dr Sahli, qui avait voué toute sa force de travail et tout son temps à ses fonctions absorbantes, vit bientôt ses tâches augmenter encore. Elles étaient multiples autant que délicates : pour faire atteindre la Croix-Rouge aux buts qui lui furent assignés, le secrétaire général eut à s'occuper de questions statutaires, de règlements, de la collaboration avec la Société des samaritains, la Société militaire sanitaire, la Société d'Utilité publique des femmes suisses, avec les sections de la Croix-Rouge, et avec tant d'autres institutions philanthropiques du pays.

Au point de vue exclusivement militaire, la création des colonnes de transports, des détachements d'infirmières, l'acquisition de mobilier sanitaire pour les hôpitaux dépendant de la Croix-Rouge, eurent toute son attention. Enfin, c'est à lui que nous devons la fondation de l'École de gardes-malades de la Croix-Rouge à Berne, dont il fut le directeur dévoué pendant une douzaine d'années.

Combattu souvent, il défendait ses idées et ses projets avec une rare énergie dans le journal *Das Rote Kreuz* qu'il a rédigé avec distinction jusque peu de temps avant sa mort.

Ses grands talents d'organisation trouvèrent leur épanouissement lors de l'intervention de la Croix-Rouge suisse en faveur des victimes du tremblement de terre de l'Italie méridionale, en 1909, puis — quatre ans plus tard — à l'occasion des guerres balkaniques. C'est par ses soins que les collectes ont été instituées dans le pays, et que les missions ont été organisées et équipées ; et c'est depuis lors que la Croix-Rouge suisse est reconnue comme l'organe central de toutes collectes faites dans notre pays à l'occasion de catastrophes nationales ou internationales.

Depuis plusieurs années cependant, le Dr Sahli ne pouvait plus mener de front ses multiples occupations. Si les fonctions intellectuelles de ce travailleur infatigable restèrent longtemps intactes, les forces physiques avaient baissé depuis bien des années. Un mal impardonnable — une atrophie musculaire progressive — obligeait le secrétaire général à garder la chambre ; il connut les pires épreuves physiques, jusqu'à la paralysie complète qui réduisit cet homme si extraordinairement actif à l'immobilité absolue.

Avec une force de caractère peu commune, il supporta sans se plaindre cette épreuve particulièrement douloureuse pour lui, et — de son lit de souffrances — il s'intéressait encore à tout ce qu'il avait contribué à créer, et aidait de ses conseils ses collaborateurs du secrétariat.

Enfin, le 15 novembre, toutes les douleurs terrestres prirent fin pour cet homme énergique qui fut pendant 17 ans le pilier de notre Croix-Rouge nationale.

La Croix-Rouge suisse a perdu en lui un de ses meilleurs soutiens, son plus

grand appui pendant nombre d'années. Le souvenir de son activité illassable demeurera comme la pierre angulaire du

monument qu'il a contribué à édifier pour le bien et pour l'honneur de son pays dont il fut un fidèle serviteur.

Extraits du rapport de la Direction de la Croix-Rouge (exercice 1915)

Généralités. L'activité de la Croix-Rouge suisse a, l'année dernière, toujours encore dû s'adapter à la situation créée par la mobilisation de l'armée et notre Société n'a donc pas pu reprendre entièrement son travail habituel du temps de paix. Il n'est pas encore possible aujourd'hui de donner un aperçu complet des œuvres accomplies pendant la guerre et nous devons nous borner à exposer brièvement quelques faits.

La collecte commencée par la Croix-Rouge en 1914 a suivi son cours en 1915, mais les sources de la bienfaisance n'ont plus coulé aussi abondamment, depuis que le danger d'être entraîné dans le conflit européen paraît écarté pour notre pays. Néanmoins le produit de la collecte atteignait à la fin de 1915 le beau chiffre de fr. 1,085,972.34. Les dons en nature, très nombreux la première année, ne sont plus arrivés qu'assez rarement en 1915.

L'argent recueilli a principalement servi à procurer du linge à des soldats nécessiteux. Ces effets ont été beaucoup demandés par les militaires et, depuis la mobilisation, il ne s'est pas passé un seul jour sans que des soldats ou même des corps de troupe ne nous eussent adressé des requêtes de ce genre, auxquelles nous avons toujours pu faire droit. C'est ainsi que jusqu'à fin décembre 1915 le magasin de la Croix-Rouge a fourni à la troupe, grâce au produit de la collecte: 97,579 chemises, 25,502 ceintures et gilets, 126,274 chaussettes et bas, 37,453 mouchoirs de poche, 67,603 caleçons et 22,223 serviettes.

De plus, la Croix-Rouge suisse a, en vue de l'accomplissement de sa tâche spéciale, dépensé de fortes sommes pour l'acquisition de matériel sanitaire, notamment de matériel de transport pour les lignes sanitaires auxiliaires de l'arrière, et elle a ainsi notablement secondé le service de santé de l'armée.

En outre, la Croix-Rouge a tout particulièrement réalisé les idées humanitaires dont elle s'inspire, en effectuant l'échange des militaires invalides entre la France et l'Allemagne. Cette tâche lui a été confiée expressément par le Département politique suisse. Les trains sanitaires que l'armée a mis à notre disposition ont dû être appropriés à cette destination spéciale, ce qui a occasionné un grand travail, mais les peines que s'est données la Croix-Rouge suisse furent couronnées de succès à tous égards et elle peut certainement faire cas de la reconnaissance qu'elle s'est ainsi acquise dans les Etats intéressés aux échanges d'invalides. Sa coopération à ces échanges n'a pas seulement consisté dans la fourniture de matériel et l'aménagement des voitures, mais la Croix-Rouge a encore fourni le personnel d'accompagnement, car les trains ont été accompagnés par des infirmières de ses détachements et, au début, aussi par des hommes et ses Colonnes. Ces infirmiers furent remplacés plus tard, sur l'ordre du médecin de l'armée, par des hommes des compagnies sanitaires.

Il nous arrive chaque jour d'innombrables lettres dans lesquelles on demande des nouvelles de prisonniers, de leurs parents, ou